



Systemes d'énergie solaire innovants au Burkina Faso par l'intégration d'un nouveau modèle de financement et d'une plateforme communautaire

BAKAYOKO Saïdou Armel

Géographe Ruraliste, spécialiste en Environnement. Il est Secrétaire Exécutif de la Green Action Foundation qui oeuvre pour l'amélioration de niveau de compétence, considéré comme ingrédient indispensable pour stimuler et mettre en oeuvre un véritable changement organisationnel par l'accompagnement, l'appui-conseil, le renforcement de capacité, le management et le coaching dans le domaine de l'environnement, de l'énergie, des évaluations environnementales, de la production agrosylvo-pastorale, de l'eau, de l'assainissement et du développement durable.

Bien que la prise de conscience de la problématique du changement climatique et de l'impérieuse nécessité des mesures d'atténuation et d'adaptation se soit améliorée de manière significative au cours de ces dernières années, la compréhension profonde du phénomène n'est qu'apparente. Le développement progressif de nouveaux modèles climatiques et énergétiques globaux et régionaux à haute résolution constitue une base pour une planification de l'adaptation et de l'atténuation plus rationnelle dans un contexte sahélien.

Ainsi, le Burkina Faso, pays essentiellement agricole, connaît une très forte poussée démographique avec des taux de croissance annuelle de 3,3% (5,5% par an en zone urbaine et 2% en zone rurale), constatés après le dernier recensement démographique de 2006. Malgré les grands projets et initiatives publics et privés, le Burkina Faso est confronté à la problématique de l'énergie pour tous. Cela se justifie dans un contexte de développement économique et industriel ainsi que de changements climatiques qui se posent avec acuité et qui demeurent un enjeu de développement certain pour un pays sahélien.

C'est pour cela que l'assistance technique de la Green Action Foundation, a été mise à contribution, à travers la vulgarisation des systèmes d'énergies solaires pour des installations ménagères et agro-industrielles hors réseaux, gérées par l'intégration d'un modèle de financement *Pay As You Go* et d'options de paiement et de contrôle mobiles. Les coûts sont répartis dans le temps et entre les utilisateurs, assurant un accès équitable à l'énergie et aux micro-entrepreneurs par la mise en place d'une plateforme solaire et communautaire. Cette plateforme vise à développer une approche de gestion et de préservation de l'écosystème pour un usage plus efficient et plus durable des ressources naturelles. Ce principe est lié aux effets des changements climatiques dans l'optique de pallier les déficits énergétiques au Burkina Faso.

La plateforme solaire regroupe les producteurs et consommateurs. Les producteurs sont les acteurs de la chaîne de production solaire pour leurs activités agro-industrielles dont le surplus d'énergie solaire est injecté, soit dans le réseau de consommation ménagère, soit dans le secteur multi-activités. Le réseau de consommation ménagère regroupe les ménages à faibles revenus et aux difficultés d'accès à l'énergie pour le fonctionnement usuel de la famille. Ils intègrent le réseau bénéficiant du surplus de production solaire des installations agro-industrielles en contrepartie des incitations fiscales instaurant un amortissement accéléré permettant à un investisseur privé d'une infrastructure verte de déprécier la valeur des actifs fixes. Le secteur multi-activités est une approche d'entreprenariat des couches vulnérables et marginalisées (veuves, jeunes filles mères, personnes ayant un handicap physique et jeunes déscolarisés), pour pallier l'exode rural et la migration des bras valides.



armelobakar@gmail.com



Parcelle maraîchère avec installation de système solaire pour l'arrosage goutte à goutte

Cette initiative contribuerait au renforcement de la mise en œuvre d'actions d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques par le développement de systèmes d'énergies solaires dans des installations agro-économiques à petites échelles hors réseaux, gérées par des coopératives. Son but est de contribuer à l'emploi de ce groupe à travers plusieurs activités : la production maraîchère par la mise en place de systèmes solaires d'arrosage par goutte à goutte à leur profit, la réalisation de cantines solaires pour la préparation des repas des élèves, l'installation de moulins solaires pour les céréales et légumes, de chauffe-eau solaires pour les ménages et les maternités des Centres de Santé pour la Promotion Sociale (CSPS), en milieu rural, de fours solaires pour la production du pain traditionnel et de fontaines solaires pour les besoins en eau potable et les besoins des maraichers.

Cette plateforme en plus, d'être physique se veut dans un futur très proche, numérique (web et mobiles) (dénommée Wudi karmel), et permettra, via un smartphone, une tablette ou un ordinateur de consulter, de télécharger et de s'abonner à toutes informations sur l'état de production, d'éducation et de promotion. Les coûts sont répartis dans le temps entre les utilisateurs, et permettent d'assurer l'entretien des installations et les revenus des populations travaillant sur le secteur multi-activités.

Le développement de systèmes d'énergies solaires dans des installations agro-industrielles hors réseaux par la mise en place d'une plateforme solaire et communautaire est basé sur les circonstances et les priorités nationales en synergie avec les ministères de l'environnement et de l'énergie, le secteur privé, les collectivités territoriales et la société civile œuvrant dans ces domaines.

Cette initiative correspond aux politiques et stratégies nationales à travers la Contribution Prévue Déterminée (CPD), au niveau national (Burkina Faso), - cf. page 13 chapitre 4.3, selon les secteurs concernés par les projets d'adaptation (voir le Tableau 8 du document). Des actions prioritaires, se référant à ce tableau, ont été définies dans le cadre des projets d'adaptation et présentées par secteurs d'activités, selon leur applicabilité sur le court, moyen ou long terme et selon leur degré de priorité déterminé sous forme de pourcentage (%) des participants accordant une priorité à chaque action.

Pour le secteur de l'énergie, nous avons la vision suivante :

- Mesures d'adaptation préconisées : promotion des technologies d'économie d'énergie dans l'industrie et le bâtiment, Applicabilité sur le court, moyen ou long terme ;
- % des participants accordant une priorité à ces actions : 63%.

Le Plan National d'Adaptation (PNA) aux changements climatiques du Burkina Faso, dans son résumé exécutif, à la page 11, montre que les secteurs de développement sont les suivants :

- L'Environnement et les ressources naturelles dont, le 4^{ème} objectif spécifique du plan d'action consiste à atténuer les émissions des gaz à effets de serre,
- L'Energie dont, le 4^{ème} objectif spécifique du plan d'action consiste à améliorer la connaissance des impacts des changements climatiques sur le secteur de l'énergie. 🌿

■ Bibliographie

Contribution Prévue Déterminée au niveau national (Burkina Faso), 2015 : 56.

Plan National d'Adaptation aux changements climatiques (PNA) du Burkina Faso, 2015 : 155.

Plan national de développement économique et social (PNDES), 2016 : 97.

Recensement Général de la Population de l'Habitat Démographique de 2006.



Installation solaire et chauffe-eau solaire